

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VINSOBRES**

**PROCES-VERBAL
SEANCE DU 23 MARS 2017**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 16 mars 2017, s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOMAGLINO Claude, premier Adjoint, le 23 mars 2017, à 18 heures.

Présents : M.P. MONIER (arrivée à 18 h. 30), M. CREPIN, A. FULCHIRON, F. TESTE, M. VALLOT, C. SOMAGLINO, G. PIOLLET, S. BOREL, J. MOUTON, L. AUTRAND, D. ROUSSET, C. TORTEL (arrivée à 18. 45), A.M. CORRAND (arrivée à 19 h. 10)

Absents excusés : M.C. ROGEZ, R. MONTAGNIER, C. TORTEL, A.M. CORRAND

Pouvoir de : M.P. MONIER à F. TESTE, C. TORTEL à M. VALLOT, A.M. CORRAND à G. PIOLLET, M.C. ROGEZ à C. SOMAGLINO, R. MONTAGNIER à A. FULCHIRON

Secrétaire de séance : M. VALLOT

M. le premier Adjoint précise que le procès-verbal de la séance du 8 mars 2016 sera approuvé à la prochaine séance.

Délibération n° 28-23/03/2017

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER, PARCELLES AO N° 326 ET 325

M. VALLOT donne lecture du projet de délibération :

« M. le premier Adjoint soumet au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner émanant de l'Office Notarial RIPERT Nathalie, notaire à NYONS (Drôme), concernant le bien désigné ci-après appartenant à M. et Mme GROSSETTE Jean-Pierre domiciliés à VINSOBRES, 72 chemin de Sournure.

Références cadastrales de la ou les parcelles : section AO parcelles n° 326, 325

Superficie totale : 14 a 79 ca soit n° 326 (14 a 79 ca), n° 325 (0 a 76 ca)

Prix : 330 000 euros.

Acquéreur : M.et Mme Xavier MOREAU domiciliés à NYONS 26110, 35 promenade des Anglais ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas exercer le droit de préemption.

Délibération n° 29-23/03/2017

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER, PARCELLES ZB N° 182, 183 ET 232

M. VALLOT donne lecture du projet de délibération :

« M. le premier Adjoint soumet au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner émanant de l'Office Notarial ROCHETTE, notaires associés à NYONS (Drôme), concernant le bien désigné ci-après appartenant à Société Civile Immobilière TONIN G.N.J. située à VINSOBRES

(Rhône), quartier Barnier.

Références cadastrales de la ou les parcelles : section ZB parcelles n° 182, 183 et 232, quartier Barnier

Superficie totale : 35 a 66 ca soit n° 182 (5 a 53 ca), n° 183 (20 a 47 ca), n° 232 (9 a 66 ca)

Prix : 365 000 euros.

Acquéreurs : M. Juan Antonio RAMIREZ domicilié à ST ETIENNE DE FONTBELLON (07200 445 chemin des Missols et M. Cédric CHAZALON domicilié à UCEL(07200) le plantier ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas exercer le droit de préemption

Délibération n° 30-23/03/2017

PROMESSE D'ACHAT A LA SAFER, PARCELLES AK N° 30, 31, 166, 167 ET 426

M. le premier Adjoint explique que la commune projette d'acheter des terrains à la Safer. La mission de la Safer entre dans le cadre de ses missions d'aménagement du territoire en faveur de l'agriculture, du développement rural et de la préservation de l'environnement.

M. VALLOT donne lecture du projet de délibération :

« M. le premier Adjoint donne lecture de la promesse unilatérale d'achat de la commune à la Safer.

Elle concerne l'achat à la Safer des parcelles suivantes :

- AK n° 30 d'une superficie de 5 a 05 ca
- AK n° 31 d'une superficie de 8 a 30 ca
- AK n° 166 d'une superficie de 2 a 80 ca
- AK n° 167 d'une superficie de 20 ca
- AK n° 426 d'une superficie de 32 a 89 ca

Soit une superficie totale de 49 a 24 ca.

Le prix de vente est de 4350 € auquel s'ajoute les frais d'intervention Safer de 500 € TTC ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- **AUTORISE le Maire ou le 1^{er} Adjoint à signer la promesse unilatérale d'achat de la commune à la Safer pour les parcelles :**
 - **AK n° 30 d'une superficie de 5 a 05 ca**
 - **AK n° 31 d'une superficie de 8 a 30 ca**
 - **AK n° 166 d'une superficie de 2 a 80 ca**
 - **AK n° 167 d'une superficie de 20 ca**
 - **AK n° 426 d'une superficie de 32 a 89 ca**

Soit une superficie totale de 49 a 24 ca.

Pour un prix de vente est de 4350 € auquel s'ajoute les frais d'intervention Safer de 500 € TTC.

- **AUTORISE le Maire ou le 1^{er} Adjoint à signer l'acte authentique correspondant chez un notaire.**

S. BOREL demande si ces parcelles appartiennent à la même personne.

M. VALLOT répond affirmativement. Le propriétaire souhaitant vendre ses parcelles entières . La commune a fait intervenir la Safer pour les acheter. Celle-ci ne revend à la commune que la partie nécessaire à l'agrandissement du chemin.

Délibération n° 31-23/03/2017

CONSTRUCTION DU BATIMENT D'ACCUEIL ET DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE RHONE-ALPES

M. le premier Adjoint rappelle aux conseillers les demandes de subvention effectuées au Département, à l'Etat (DETR), à la CAF et explique qu'une demande sera faite également à la Région.

Il précise que l'ouverture du chantier est pour le 24 mars.

M. le premier Adjoint donne lecture du projet de délibération :

« M. le premier Adjoint rappelle que le projet de construction du bâtiment pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et de locaux associatifs pour l'association « l'Abeille Vinsobraise » sera réalisé en respectant les textes réglementaires en vigueur à ce jour. Le projet comprendra un bâtiment à simple rez-de-chaussée.

Il donne le coût estimatif des travaux s'élevant à 492 695 € HT (dont 37 000 € HT de désamiantage et démolition du bâtiment actuel) soit 591 234 € TTC.

Il précise que des demandes d'aide financière auprès de l'Etat au titre de la DETR 2017, auprès du Conseil Départemental de la Drôme, auprès de la filière bois du Conseil Départemental et auprès de la CAF de la Drôme ont été effectuées ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- **De solliciter l'aide financière de la Région Auvergne Rhône-Alpes,**
- **Que le financement restant à la charge de la commune sera couvert par l'autofinancement et/ou l'emprunt.**

De mandater Mme le Maire pour l'exécution des formalités et demandes relatives à l'opération et l'autorise à signer tout document relatif à ces démarches.

Arrivées de Mme la Maire et de Mme SEVE Ghislaine à 18 h. 30.

Mme la Maire remercie Mme SEVE Ghislaine, Inspectrice des Finances Publiques, pour son accompagnement et son aide ainsi que C. SOMAGLINO et A. RIGNON pour le travail effectué.

Elle explique que cette séance est réservée à la présentation et au vote des comptes administratifs 2016 (M14 et M49), à l'approbation des comptes de gestion du Receveur Municipal, des délibérations d'affectation des résultats M14, M49, du vote des taux d'imposition des taxes locales et du vote des budgets primitifs 2017 (M14, M49).

M. la Maire rappelle qu'il y eu une précédente réunion de travail le 14.03.2017 et une réunion de la commission des finances le 13.03.2016 qui ont permis de prendre connaissance des comptes budgétaires de l'exercice 2016 (M14, M49), de l'affectation des résultats et de la préparation des budgets primitifs (M14, M49).

Il est remis un petit fascicule à chacun dans lequel se trouve les résultats des comptes budgétaires 2016 (M14, M49), les restes à réaliser 2016 (M14, M49), les délibérations d'affectation des résultats incluant les déficits et bénéfices de l'exercice précédent, le

détail des subventions allouées aux associations, les taux des contributions directes, les états de la dette et les nouvelles propositions en fonctionnement et investissement 2017 (M14, M49).

COMpte ADMINISTRATIF 2016 – M14

Mme la Maire donne la parole à Mme SEVE qui propose d'annoncer les sommes au niveau du chapitre et non ligne par ligne des sections de fonctionnement afin que la présentation reste vivante. Les chiffres ont déjà été vus. Il reste entendu que des explications complémentaires seront données à la demande surtout s'il y a une différence entre le prévu et le réalisé.

FONCTIONNEMENT DEPENSES	PREVU	REALISE
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	305 853,00	294 465,62
012 CHARGES DE PERSONNEL	459 228,00	458 619,86
014 ATTENUATION DE PRODUITS	129 336,00	129 336,00
023 VIREMENT A LA SECTION INV.	524 705,92	0
042 OPERATIONS D'ORDRE	16 065,60	16 065,60
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	145 811,56	139 205,47
66 CHARGES FINANCIERES	29 195,00	29 192,49
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00	250,00
TOTAL	1 611 695,08	1 067 135,04

FONCTIONNEMENT RECETTES	PREVU	REALISE
002 EXCEDENTS ANTERIEURS	312 616,08	0
6419 REMBOURS. PERSONNEL	10 000,00	10 803,00
722 TRAVAUX EN REGIE	65 000,00	63 694,13
70 PRODUITS DOMANIAUX	12 311,00	15 944,91
73 IMPOTS ET TAXES	778 894,00	767 225,00
74 DOTATIONS, SUBV.	359 874,00	251 430,44
75 REVENUS DES IMMEUBLES	73 000,00	81 538,75
76 PRODUITS FINANCIERS	0	7,05
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	2 614,09
TOTAL	1 611 695,08	1 193 257,37

FONCTIONNEMENT	PREVU	REALISE
DEPENSES	1 611 695,08	1 067 135,04
RECETTES	1 611 695,08	1 193 257,37
	Soit un excédent de	126 122,33

Arrivée de C. TORTEL à 18 h. 45

Les dépenses d'investissement s'énumèrent ainsi :

	PREVU	REALISE
Emprunts (capital)	33 175,00	33 173,82
Frais d'études révision PLU	15 000,00	10 597,78
Frais d'études (ALSH, secteur de la Bane, CAUE)	54 000,00	50 066,55

Logiciels secrétariat, ALSH	0	5 228,24
Subvention d'équipement SDED	15 000,00	0
Acquisition terrain Mrs Meyer, Taton	30 000,00	8 000,00
Aménagement terrain (multi-sports)	66 500,00	63 802,08
Avis technique mur de soutènement AL 12	0	600,00
Matériel et outillage d'incendie (4 extincteurs)	300,00	399,07
Autre matériel (table, bancs, guirlandes, pots...)	0	3 432,73
Autre matériel (karcher nettoyeur)	0	269,50
Matériel de bureau (informatique école)	0	679,00
Mobilier (6 téléviseurs/gîtes)	5 700,00	1 500,00
Remplacement menuiseries (école, s. polyvalente)	149 735,00	156 562,79
Étanchéité de la terrasse (bistrot)	3 150,00	0
Installation de toilettes au temple	2 500,00	0
Installation cuisine salle des fêtes (acompte)	0	2 328,00
Abri-bus rond-point du Sagittaire	0	900,00
SDED : maîtrise d'œuvre EP	0	5 235,00
Honoraires : mo mur de soutènement parking/mairie	0	297,00
Mission de réalisation dossiers (accessibilité)	0	3 150,00
ALSH : mission contrôle technique, désamiantage	0	4 856,16
Travaux divers	4 196,52	0
Aménagement rues Tripot/Barriou (annonce)	282 500,00	370,51
Enfouissement câbles aériens FT (temple)	650,00	646,17
Honoraires mo travaux rue Reynarde	0	4 717,90
Opérations d'ordre		
<i>Travaux en régie</i>	<i>65 000,00</i>	<i>63 694,13</i>
<i>Intégration travaux</i>	<i>128 566,00</i>	<i>128 565,01</i>
<i>Déficit investissement reporté</i>	<i>349 467,86</i>	<i>0</i>
TOTAL	1 205 440 ,38	549 071,44

Les recettes réalisées 2016 enregistrées sont les suivantes :

	PREVU	REALISE
Résultat 2015 à affecter	366 467,86	366 467,86
FC TVA (TVA travaux 2015)	43 527,00	41 581,72
Taxe d'aménagement	0	12 393,69
Subventions :		
Réserve parlementaire	20 000,00	0
Eclairage public (remplacement de lampes)	13 673,00	13 673,22
Remplacement des menuiseries (école, salles polyv...)	20 539,00	32 151,00
Aménagement VRD rues Tripot/Barriou	61 191,00	0
Aménagement espace de jeux (multi-sports)	10 705,00	10 705,00
Aménagement secteur de la Bane	0	3 500,00
DGD document d'urbanisme (PLU)	0	5 943,42
Subvention CAF (achat de logiciel ALSH)	0	912,00
Dotations amendes de police	0	29 129,00
<i>Opérations d'ordre de transfert</i>	<i>16 065,60</i>	<i>16 065,60</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>128 566,00</i>	<i>128 565,01</i>
<i>Virement de fonctionnement</i>	<i>524 705,92</i>	<i>0</i>

TOTAL

1 205 440 ,38 661 087,52

INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE
DEPENSES	1 205 440,38	549 071,44
RECETTES	1 205 440,38	661 087,52
	Soit un excédent de	112 016,08

Ce qui permet de dégager le résultat de l'exercice 2016 :

Excédent de fonctionnement : 126 122,33

Excédent d'investissement : 112 016,08

Après toutes les explications, Mme la Maire propose de sortir au moment du vote et laisse la parole à C. SOMAGLINO, 1^{ème} adjoint qui fait procéder au vote :

Le vote donne le résultat suivant :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 3

S. BOREL explique que l'opposition s'abstient car il ne s'agit pas de leur budget.

Les restes à réaliser 2016 s'élèvent à la somme de 71 326 € en dépenses réservées au paiement de factures pour les frais d'études, achat de mobilier, aménagement du terrain de boules « la longue », travaux à la cuisine de la salle des fêtes, mur de soutènement, installation de bornes électriques, aménagement rues Tripot/Barriou (1^{er} paiement).

Les restes à réaliser s'élèvent à la somme de 20 000 € en recettes (réserve parlementaire).

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le compte de gestion du Receveur Municipal 2016 reçoit l'approbation de tous les membres du Conseil Municipal.

AFFECTATION DU RESULTAT 2016 – M14

Après approbation du compte administratif 2016, le CM décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice soit **448 738,41** : en réserves (compte 1068) à la section d'investissement 2017 la somme de **288 777,78** et la somme de **149 960,63** en excédent reporté à la section de fonctionnement du budget primitif 2017 (compte 002).

La délibération d'affectation du résultat est votée comme suit :

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 3

BUDGET PRIMITIF 2017 – M14

Mme la maire laisse la parole à Mme SEVE qui propose le projet de budget primitif 2017 en tenant compte des résultats de l'exercice 2016, du produit des 4 taxes directes locales résultat du vote des taux et des programmes de travaux en cours ou à prévoir :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	332 190,84
012	Charges de personnel	481 685,00
014	Prélèvement GIR (garantie ind. de ressources+ FPIC)	128 539,00
65	Autres charges de gestion courante	124 507,16
66	Charges financières	28 201,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
6811	Amortissements	16 065,60
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 112 188,60
023	Virement à l'investissement	455 036,03
TOTAL GENERAL		1 567 224,63

Ensuite, Mme SEVE propose d'examiner les recettes.

RECETTES		
013	Atténuation de charges	3 000,00
70	Produits domaniaux	43 775,00
73	Impôts et taxes	767 225,00
74	Dotations, subventions	420 264,00
75	Produits de gestion courante	138 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 372 264,00
002	Excédent reporté	149 960,63
72	Travaux en régie	45 000,00
TOTAL GENERAL		1 567 224,63

La différence entre les recettes et les dépenses permet d'effectuer un virement à la section d'investissement de 455 036,03.

DEPENSES	1 567 224,63
RECETTES	1 567 224,63

INVESTISSEMENT

En investissement dépenses, s'inscrivent les projets suivant :

Révision Plan Local d'Urbanisme	35 000,00
Etudes CAUE et autres	20 000,00
Numérisation du cadastre, adressage postale	20 000,00
Acquisition terrains (Gratte-Coquin, MM. OTTO,MEYER)	15 000,00
Extincteurs (8)	800,00
Matériel (véhicule)	25 000,00
Mobilier	10 000,00
Aménagement VRD rues du Tripot/Barriou	252 000,00
Aménagement carrefour (montée du moulin/chemin du stade)	12 600,00
SDED : aménagement réseaux les louardes (1 ^{ère} partie)	24 500,00
SDED : génie civil et câblage réseaux FT	11 800,00
SDED : travaux EP multisports	33 000,00
SDED : suppression cabine le Moulin (RD 94)	8 800,00
Construction ALSH	515 319,00
Menuiseries (3 ^{ème} âge, école, salle des fêtes)	18 000,00
Travaux divers	263 882,63
Opération d'ordre	
Travaux en régie	45 000 ,00
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	1 310 701,63
Emprunt (remboursement capital)	62 001,00
TOTAL	1 372 702,63
Déficit investissement 2016	288 777,78
Restes à réaliser 2016	51 326,00

TOTAL	1 712 806,41
--------------	---------------------

En investissement recettes, s'inscrivent les sommes de :

FC TVA (TVA encaissé travaux 2016)	58 989,00
<i>Subventions du Département</i>	
• Aménagement VRD rues Tripot/Barriou	61 191,00
• Transfert de maîtrise d'ouvrage	52 596,00
• Numérisation du cadastre	2 196,00
• Aménagement carrefour (montée du moulin/ch. du stade)	7 129,00
• Construction ALSH	
➤ Département	114 500,00
➤ Caisse d'Allocations Familiales	100 000,00
➤ Filière bois (Département)	5 000,00
Emprunt au Crédit Agricole	500 000,00
Opération d'ordre de transfert	
• Amortissement des logiciels	16 065,00
021 Virement de fonctionnement	455 036,03
TOTAL	1 372 702,63

Résultat à affecter (1068)	340 103,78
TOTAL	1 712 806,41

Le vote donne le résultat suivant : Pour : 12 Contre 0 Abstention : 3

S. BOREL cite :

L'opposition s'abstient car les programmes ne correspondent pas tous à leurs choix.

Mme la Maire répond que les programmes d'investissement ne présentent pas de surprise, que les travaux ont déjà été discutés en conseil municipal ou engagés les années précédentes (exemple : aménagement des rues Tripot/Barriou, la construction de l'ALSH pour les programmes les plus importants).

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Madame la Maire rappelle les taux d'imposition des taxes directes locales de l'année 2016 :

Taxe d'habitation :	14,35
Taxe foncière (bâti) :	9,00
Taxe foncière (non bâti) :	58,16
Contribution Foncière des Entreprises :	21,17

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

DECIDE d'appliquer les taux d'imposition des taxes directes locales suivants pour 2017 :

Taxe d'habitation :	14,35
Taxe foncière (bâti) :	9,00
Taxe foncière (non bâti) :	58,16
Contribution Foncière des Entreprises :	21,17

SUBVENTIONS COMMUNALES

Mme la Maire donne la liste des subventions aux associations ligne par ligne et explique la raison quand il y a une baisse par rapport à l'année dernière ou une augmentation. Dans le cadre de l'examen des dossiers de demande de subventions des associations, il a été tenu compte des documents obligatoires fournis ainsi que de la situation financière de chaque association. Les conseillers considèrent que des réserves importantes ne sont pas nécessaires en dehors d'un fond de fonctionnement.

CULTURE	
Abeille Vinsobraise	2 000,00
Comité des Fêtes	2 400,00
Bibliothèque Municipale	1 700,00
Ecole de musique	1 900,00
TOTAL	8 000,00

<u>SOCIAL / SANTE</u>	
Le temps de vivre	300,00
ADMR les Oliviers	1 500,00
Planning familial	200,00
Assoc. Locale d'Urgence	170,00
Amitié et présence	150,00
Association Familiale du Nyonsais	200,00
TOTAL	2 520,00
<u>EDUCATION</u>	
Prévention Routière	106,00
Coopérative scolaire	4 500,00
TOTAL	4 606,00
<u>SPORT</u>	
ACCA	600,00
Boules (la longue)	350,00
La Fanny (pétanque)	950,00
TOTAL	1 900,00
<u>ADMINISTRATION / DIVERS</u>	
SPA de Piégon	548,16
Contes et rencontres	200,00
Groupements des communes aux noms burlesques	125,00
ANEV	160,00
Voix de Fêtes	1 500,00
REMAID	200,00
ANACR	100,00
TOTAL	2 833,16
TOTAL GENERAL	19 859,16

Arrivée de A.M. CORRAND

Mme la Maire indique que chaque année, les montants alloués aux subventions sont étudiés attentivement.

Mme le Maire précise que le CATV reçoit une subvention de la CCBDP (prise sur le crédit de la taxe de séjour).

L'association REMAID est une association d'aide aux victimes de violence (ruban blanc).

L'ANACR (association aux anciens combattants du maquis de la lance) a choisi cette année Vinsobres pour leur manifestation annuelle du 15 août et Mme le Maire propose d'adhérer à cette association.

Les membres faisant partie d'une association ne doivent pas prendre au vote.

Les personnes suivantes s'abstiennent donc :

M. VALLOT, trésorière de l'école de musique

S. BOREL, trésorière de la Fanny et vice-présidente du Comité des Fêtes

G. PIOLLET, member du bureau de l'Abeille Vinsobraise

C. SOMAGLINO dont l'épouse est secrétaire de l'école de musique.

Mme la Maire propose que les subventions soient votées en ces termes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – M49

Mme SEVE annonce les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2016 du service eau et assainissement de la commune. Les excédents et déficits de l'année antérieure sont rappelés. Chaque article fait l'objet de l'explication adéquate.

EXPLOITATION	PREVU	REALISE
DEPENSES	113 328,71	91 316,81
RECETTES	113 328,71	91 626,06

Soit un excédent de 309,25

	PREVU	REALISE
Les dépenses s'énumèrent ainsi :		
Assistance technique Satèse, annonces	4 300,00	4 104,47
Intérêts des emprunts (2)	26 832,00	26 413,59
Opération d'ordre - Amortissements	60 800,00	60 798,75
Virement à la section inv.	21 396,71	0
Les recettes enregistrées sont :		
Redevance eau, assain., branchements	72 000,00	54 101,97
Prime pour la station d'épuration	10 000,00	11 497,09
Quote-part sub. Inv.	26 027,00	26 027,00
Résultat d'exploitation reporté	5 301,71	0

INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE
DEPENSES	1 765 045,71	1 389 102,17
RECETTES	1 765 045,71	1 100 006,79

Soit un déficit de 289 095,38

M. SEVE précise le montant des travaux :

	PREVU	REALISE
Emprunts (capital)	15 250,00	15 244,26
Frais d'études (DSP/BEPAC)	9 600,00	6 120,00
Restes à réaliser 2015	309 000,00)	
Construction de la STEP	1 112 628,71)	1 301 881,59
Aménagement Tripot/Barriou	197 540,00	0
OPERATIONS D'ORDRE – TRANSFERT ENTRE SECTION		

amortissement subventions	26 027,00	26 027,00 OPERATION
D'ORDRE – TRANSFERT ENTRE SECTION		
créance sur transfert de droit (TVA)	95 000,00	39 829,32

Le détail des recettes se présente comme suit :

	PREVU	REALISE
Excédent inv. 2015	295 712,60	0
Excédent 2015 reporté	19 287,40	19 287,40
Emprunt CE	735 000,00	735 000,00
Subv. Dép., Agence de l'eau	442 849,00	205 262,00
OPERATIONS D'ORDRE – TRANSFERT ENTRE SECTION		
Amortissements frais d'études)		2 304,00
Amortissements construction)	60 800,00	43 000,00
Amortissements matériel)		15 494,75
041 OPERATIONS D'ORDRE – TRANSFERT ENTRE SECTIONS		
Intégration TVA travaux STEP	95 000,00	39 829,32
Virement d'exploitation	21 396,71	0
Créance sur transfert de droit (TVA)	95 000,00	39 829,32

Il est rappelé que les restes à réaliser 2016 - soit la somme de 317 287 répartie pour la fin des travaux de construction de la station d'épuration et les travaux d'aménagement de la rue Tripot/Barriou.

Après toutes les explications données, Mme la Maire propose de sortir au moment du vote et laisse la parole à C. SOMAGLINO, 1^{ème} Adjoint, et procède au vote.

Le vote donne le résultat suivant : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le compte de gestion du Receveur Municipal 2016 reçoit l'approbation de tous les membres du Conseil Municipal.

AFFECTATION DU RESULTAT 2016 – M49

Après approbation des comptes 2016, le CM décide par 15 voix d'affecter la somme de 5 610,96 (excédent d'exploitation) au compte 002 en recettes de fonctionnement du budget primitif 2017.

Le vote donne le résultat suivant : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

BUDGET PRIMITIF 2017 – M49

Mme SEVE présente la proposition de budget du service eau et assainissement.

EXPLOITATION

DEPENSES

011	Charges	6 000,00
66	Intérêts emprunt	34 700,00
	Opération d'ordre -Amortissements	60 322,00
023	Virement à l'investissement	7 457,96

TOTAL	108 479,96
--------------	-------------------

RECETTES

704	Droits de branchements	5 000,00
70	Surtaxe eau et assain.	65 000,00
74	Prime pour la station d'épuration	10 000,00
002	Excédent exploitation 2016	5 610,96
	Opération d'ordre – transfert entre section	
	Transfert des subventions	32 869,00

TOTAL	108 479,96
--------------	-------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

1641	Capital emprunt	38 400,00
20-23	Restes à réaliser 2016	317 287,00
2313	Travaux divers	167 467,24
	Opération d'ordre – transfert entre section	
	Amortissements (subventions)	32 869,00
	Intégration de la TVA des travaux STEP	195 239,08

TOTAL	751 262,32
--------------	-------------------

RECETTES

001	Excédent inv. reporté 2016	6 617,20
1068	Excédent inv. reporté	0
131	Agence de l'Eau	133 526,00
	DETR	30 047,02
	Conseil Départemental	122 813,98
2762	Récupération TVA des travaux STEP	195 239,08
	Opération d'ordre - Amortissement	60 322,00
	Intégration de la TVA des travaux STEP	195 239,08
021	Virement d'exploitation	7 457,96

TOTAL	751 262,32
-------	------------

Après cette présentation détaillée de proposition de budget, le Conseil Municipal procède au vote qui donne le résultat suivant :

Le vote donne le résultat suivant : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

COMMUNICATIONS DU MAIRE

JOURNEES AGRICOLES

Déroulement des journées agricoles les 1^{er} et 2 avril.

OUVERTURE DE L'EPICERIE

Date d'ouverture : 24 mars

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Signature des élus :

Le Maire,
M.P. MONIER

D. ROUSSET

A. FULCHIRON

F. TESTE

C. SOMAGLINO

S. BOREL

M.C. ROGEZ
(pouvoir à C. SOMAGLINO)

L. AUTRAND

C. TORTEL

M. VALLOT

J. MOUTON

A.M. CORRAND

G. PIOLLET

R. MONTAGNIER
(pouvoir à A. FULCHIRON)

M. CREPIN

